

DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit septembre, à dix-neuf heures 30, le Conseil municipal de la commune de Mittelhausbergen s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. Alexandre LORENTZ, Maire de la commune.

Étaient présents : LORENTZ ALEXANDRE, FORLER BRIGITTE, SCHLICHTER PASCAL, HIGI CHRISTIANE, GANGLOFF HENRI-PIERRE, GALL ALEXIA, CAGNINA MARC, STOLL VALERIE, RIVIERE BAPTISTE, HILSEBEIN SARAH, SPANGENBERGER GREGORY, HUCKERT KATIA, FORESTIER ADRIEN, FUNFROCK PHILIPPE, ERATH DIDIER, OSSWALD NICOLE.

Ont donné pouvoir : WURTZ YVES à OSSWALD Nicole - HEITZ PATRICIA à FORLER BRIGITTE

Secrétaire de séance : Christiane HIGI

Nombre de membres afférents au Conseil municipal : 19 / Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 17 / Nombre de votants : 19

Date de la convocation : 11 septembre 2023

DM N°052/2023 - INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE A L'USAGE DES VEHICULES ELECTRIQUES

Depuis 2021, Elsass Recharge, filiale d'Engie, a déployé et exploite 95 bornes de recharge en voirie sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

Un avenant a été signé en octobre 2022 pour déployer 160 bornes supplémentaires pour un début des travaux à l'été 2023. A ce jour, la seule commune de la métropole non pourvue est Mittelhausbergen.

Dans le cadre de l'avenant, nous pourrions accueillir deux bornes de recharge sur la commune, rue Principale.

Cet équipement est entièrement gratuit pour la commune qui n'est exposée à aucun frais que ce soit en investissement ou en fonctionnement.

Il s'agit pour le Conseil municipal de valider l'installation de ces bornes de recharge à l'usage des véhicules électriques.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide l'installation de bornes de recharge à l'usage des véhicules électriques.

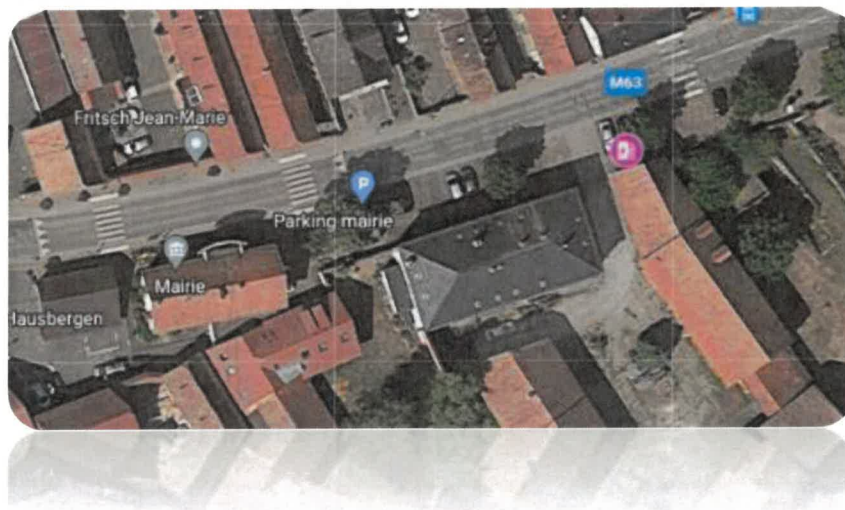
Pour extrait conforme, le 18 septembre 2023

Le Maire, Alexandre LORENTZ



Implantation d'une Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques sur l'Eurométropole de Strasbourg

Rapport de validation des emplacements du secteur **MITTELHAUSBERGEN**



Participants :

M. LEVERBE Paul / Directeur général des services de la communes de Mittelhausbergen

M. Menza Eric / Responsable des services techniques de la communes de Mittelhausbergen

M. MENE Maxime / Chef de Projet IRVE ENGIE

Le projet

Au printemps 2020 l'Appel à Initiative Privée lancé par l'Eurométropole de Strasbourg a permis de retenir le groupement Engie Energie Services - Freshmile pour le financement, l'installation et l'exploitation du nouveau service de recharge électrique sur la voirie publique de l'EMS.

Dans sa première phase, le projet prévoyait le déploiement de 90 bornes de recharge jusqu'à mi 2022 pour un montant de 2,5 M€ financés par la société de projet Elsass Recharge créée spécifiquement par Engie et Freshmile. La deuxième phase de déploiement qui a été actée en Octobre 2021, fait l'objet de 160 bornes supplémentaires déployées sur 3 ans.

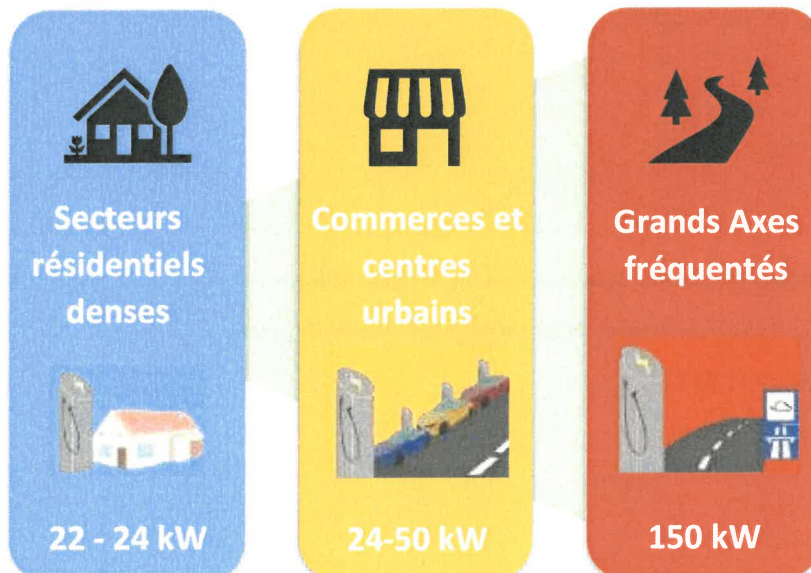
Une nouvelle série de réunions est donc planifiée à partir du mois de Février 2023 sur toutes les communes et quartiers de l'EMS. L'objet de ce rapport est de recenser et proposer à la validation les emplacements évoqués lors de ces réunions.

Ce déploiement doit permettre de répondre aux besoins futurs des utilisateurs de Véhicules Electriques et de favoriser la transition vers ces véhicules moins polluant notamment :

- En assurant un maillage suffisamment dense pour rassurer les utilisateurs quant aux possibilités de recharge sur le domaine public
- En proposant des chargeurs rapides et ultra rapides en nombre suffisant

Les implantations imaginées initialement ont été croisées avec les propositions des Elus et des services des différentes Communes avec comme objectif de définir des emplacements qui profiteront au plus grand nombre et permettront ainsi d'assurer une utilisation optimale de ces bornes.

Les puissances des bornes de recharge sont réparties selon 3 types de secteurs :






Implantations

Le tableau ci-dessous recense les implantations proposées à la validation.

Les plans d'implantation des bornes sur les emplacements retenus dans ce rapport feront l'objet d'une validation par le service Voirie de l'Eurométropole de Strasbourg qui s'attachera notamment à la conformité réglementaire de ceux-ci.

Une Déclaration Préalable de Travaux, si le site est dans un périmètre classé, puis une demande de raccordement auprès de Strasbourg Electricité Réseaux seront ensuite déposées par Elsass Recharge qui procèdera ensuite aux travaux.

Type	Emplacement retenu	Remarques
 24 kW	 	<p>Une borne de recharge 24 kW située Rue Principale, en face de l'agence immobilière.</p> <p><u>Caractéristiques :</u> IRVE, mobilisant 2 places de stationnement en bataille.</p> <p>Cette implantation a pour avantage l'accès facile et une bonne visibilité de la borne.</p> <p><u>Proximité :</u> Maire, commerces, résidentiel, restaurants.</p> <p>GPS : 48.61412, 7.69376</p> <p>Station n°150</p>

Validation

Les implantations proposées sont retenues et feront l'objet d'une demande de raccordement.

Le signataire engage l'acceptation de l'emplacement cité dans ce rapport.

La Commune sera informée par Engie si l'emplacement devait être modifié in fine.

Merci d'envoyer le présent document signé à : christophe.guebhart@strasbourg.eu

et maxime.mene@engie.com .

Date : 19 septembre 2023

Signature et cachet :

